

Cfdt:



La Cfdt, avec
vous et pour
VOUS

Suivez nous
sur X
et Facebook



Cfdt:

Les News du CSE

Plan schéma directeur immobilier territorial

Ce Schéma Directeur de l'Immobilier Territorial actualisé embarque de nombreux projets de fermetures et de relocalisations de sites à l'horizon 2028, tant sur l'Ile-de-France que sur les territoires nationaux.

Le maillage géographique de présence Orange s'en trouve donc profondément modifié, il n'est pas sans conséquence sur le quotidien des salariés : **dégradation des conditions de travail, de l'équilibre vie privée/vie professionnelle, augmentation du temps de trajet.**

Pour la **Cfdt**, le regroupement d'équipes doit répondre à une amélioration des conditions et environnements de travail, plutôt qu'à une motivation d'ordre purement économique, focalisée sur une réduction des coûts.

La **Cfdt** sera **très vigilante** au respect de ce principe élémentaire sur tous les projets à venir.



Projet de déménagement des salariés du site de Maillot et de réaménagement du site d'Auteuil (Jasmin)

Ce projet de déménagement, début janvier 2025, des salariés du site de Maillot génère inquiétudes et interrogations.

Sur l'équilibre vie professionnelle et vie privée tout d'abord :

- 72 % des salariés de l'USC verront leur temps de trajet augmenter pour se rendre sur le site d'Auteuil.
- Le nombre de salariés ayant un trajet de plus d'une heure doublera passant de 12 à 21 personnes.
- Les 2 salariés de la DSG IDF qui rejoindront Nanterre et Auteuil verront également leur temps de trajet augmenter de 15 mn et plus.

Sur les conditions de travail dans les futurs espaces de travail d'Auteuil :

Nos collègues verront leur espace de travail divisé par 2. La densification excessive avec 6 positions de travail pour 10 salariés les exposera à un risque élevé de dégradation de leur environnement professionnel.

Enfin la question se pose sur le capacitaire du restaurant administratif du site à servir ces 93 salariés supplémentaires.

#Novembre bleu

Fermeture du site de St Maur et Concerto III sur Philippe Auguste

L'objectif de ce dossier présenté au CSE en information-consultation est:

- L'aménagement des espaces de travail des étages R+1 et R+5 du site de Philippe Auguste incluant un passage par des espaces de travail temporaires sur le site Diderot, le temps des travaux (y compris les salariés en provenance de Saint-Maur),
- Le déménagement des salariés de Saint-Maur Gravelle vers Philippe Auguste et vers Noisy Mont d'Est,
- La libération du site de Saint-Maur Gravelle.

Ce jeu de **chaises musicales** nous laisse dubitatif devant tant de mouvements imbriqués les uns dans les autres sur une temporalité de 2 ans !

La **Cfdt** revendique que ce changement de site temporaire (Diderot) ne se fasse pas au détriment des salariés notamment en terme d'aggravation du temps de trajet et sera vigilante lors du suivi de ce dossier.



Déménagement de l'équipe du Service de Santé au Travail de Vaugirard

Présenté lors du CSE de juillet, ce dossier a engendré de vives préoccupations et entraîné de multiples divergences avec la Direction.

Après examen du rapport de la CSSCT mandatée en juillet, la **Cfdt** a rendu un **avis négatif** lors du vote en séance du dernier CSE pour les raisons suivantes :

- Le projet de déménagement de l'équipe du service de santé au travail du cabinet de Vaugirard n'offre pas, à cet égard, de garanties totales de qualité de vie au travail aux salariés concernés.
- Le champ d'intervention des salariés sur le projet est très limité. Le projet n'est pas coconstruit avec les salariés, les marges de manœuvres de ceux-ci restent en définitive faibles.
- L'équilibre vie professionnelle-vie privé des salariés sera fragilisé en raison de l'aggravation des temps de trajets pour plus de 80% d'entre eux.
- Un nouveau collectif de travail sera à créer compte tenu de la répartition des salariés sur 3 sites distincts, **Orange Village**, **Orange Gardens** et **Bridge**.

L'ensemble du projet, en l'état, expose l'ensemble des salariés du service de santé au travail de Vaugirard à de multiples risques pour leur santé.

La **Cfdt** sera attentive à l'installation de nos collègues, médecins, infirmiers et assistants.

**Rejoignez la première
organisation syndicale en France,
adhérez.**



Je souhaite être informé sur la rémunération, la reconnaissance, les dispositifs de fin de carrière, les accords dans l'entreprise...

Je m'inscris à la Newsletter **Cfdt**.



#Novembre bleu